

sek.feps bulletin

3
Juillet 2002

Organe d'information officiel des Eglises protestantes



ŒCUMÉNISME

6 «Le printemps œcuménique est passé»

3 L'Assemblée des délégués à l'Expo

4 FEPS-ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS

Silvia Pfeiffer et Peter Schmid entrent au Conseil de la FEPS



6 ŒCUMÉNISME

«Le printemps œcuménique est passé»

- 10 Commentaire: Erosion liturgique
- 10 Le Conseil: séances des 27/28 mai, 11 juin et 3/4 juillet 2002
- 12 «... l'unique lieu de consultation»: modèle de collaboration entre FEPS, œuvres et missions
- 14 Bonne retraite, Hartmut Lucke
- 14 La théologienne Martina Schmidt, nouvelle chargée de la diaconie et des questions sociales
- 15 Courrier des lecteurs

Dernière page: Un saint patron pour la police?

SEK-FEPS-BULLETIN

Organe d'information officiel
des Eglises protestantes de Suisse
case postale, CH-3000 Berne 23
tél.: 031 370 25 00 fax: 031 370 25 09
e-mail: bulletin@sek-feps.ch
www.sek-feps.ch

paraît 6 fois par an

TIRAGE 1000 ex. en français, 6000 ex. en allemand

REDACTION Simon Weber

GRAPHISME/LAYOUT Stämpfli SA, Berne

TRADUCTION Françoise Favre, Christine Sutter

LECTORAT Gerda Staub

IMPRESSION Stämpfli SA, Berne

AUTEURS

Ruedi Heinzer, Gottfried Locher, Markus Sahli,
Theo Schaad, Corinne Schläfli, Simon Weber

PHOTOS Agence ciric, COE, Alain-Didier Clerc,
Simon Weber



EDITO

Chère lectrice, cher lecteur,

Qu'est-ce que les relations «extérieures» des Eglises? Y a-t-il un «dedans» et un «dehors»? Ne sommes-nous donc pas tous un?

«Le printemps œcuménique est révolu» dit le cardinal Lehmann. Nous abordons une nouvelle décennie de l'être l'un avec l'autre des Eglises. De petits pas sont entrepris, des paroisses locales se joignent. Les illusions d'unité globale par contre sont envolées. La rapide unité des orthodoxes, protestants et catholiques est aujourd'hui moins plausible. «L'œcuménisme est à nouveau en crise», il est presque à la mode de le dire. Est-ce vrai? Disons plutôt: «l'œcuménisme est en mutation.» De nouvelles situations, de nouvelles relations se dessinent. Et surtout, une nouvelle honnêteté s'est imposée. On ne se berce plus d'illusions: catholique ne veut pas dire protestant, et orthodoxe ne veut pas dire anglican. Et voilà que le dialogue est non seulement plus objectif, il est aussi plus impératif.

Relations extérieures des Eglises? C'est la désignation véridique de ce qu'est le dialogue des Eglises au tournant de cet été œcuménique – espéré. Nous prenons au sérieux les différences de nos Eglises et traditions. Elles ne sont pas un mal nécessaire, mais un cadeau sur la voie de l'unité visible. Ne diluons pas ce qui nous sépare, car c'est ensuite que devient visible ce qui nous unit. Ainsi les relations extérieures de la FEPS deviendront aussi les relations intérieures d'une Eglise universelle, du corps du Christ visible pour le monde.

Vous trouverez dans ce numéro ma tentative de présenter le «changement de saison» œcuménique. Je vous souhaite une lecture agréable

Gottfried Wilhelm Locher

Directeur du département Relations extérieures

L'Assemblée des délégués à l'Expo

Dans le cadre de la constitution de nouvelles Eglises membres en Suisse centrale, l'Assemblée des délégués de la FEPS a débattu cette année d'une nouvelle clé de répartition des sièges à l'AD.

Croisière sur les trois lacs

Les Eglises réformées Berne-Jura avaient invité l'Assemblée des délégués de la FEPS à siéger à Bienne, ville d'Expo.02. Sous un soleil généreux, la ville a offert aux délégués un cadre agréable pour leur travail. Dans son allocution de bienvenue, Hans Stöckli, président de la ville de Bienne, a souligné avec une grande satisfaction les répercussions positives de l'Exposition nationale sur l'agglomération, en particulier à travers le programme Open.02, réalisation commune des Eglises de la région. La soirée offerte par l'Eglise hôte a permis aux délégués de voir les arteploges de Morat, Neuchâtel et Bienne au cours d'une croisière sur les trois lacs.

Dans son allocution, le pasteur Thomas Wipf, président de la FEPS, a évoqué le travail de l'Association ESE.02, réunissant 14 Eglises et communautés religieuses qui ont ensemble organisé la présence des Eglises à l'Expo.02. Le résultat de ce travail a été jugé très positif par la direction de l'Expo. Thomas Wipf a aussi mentionné les principaux thèmes sur lesquels le Conseil travaille actuellement:

- le résultat de la votation populaire sur la révision du Code pénal (régime du délai)
- le dossier «Article sur les religions dans la Constitution fédérale»
- la question des sans-papiers en Suisse
- la votation populaire du 22 septembre 2002 sur l'affectation des réserves d'or excédentaires de la Banque nationale.

Proposition pour une nouvelle répartition des sièges

La réponse au postulat demandant une nouvelle clé de répartition des sièges à l'AD a occupé une large part des débats. Cette demande était motivée par le fait que les Eglises de Suisse centrale se sont récemment constituées en Eglises cantonales.

Après les Eglises de Lucerne, du Tessin et de Zoug qui sont déjà des membres autonomes de la FEPS, celles d'Uri, Schwyz, Obwald et Nidwald ont à leur tour présenté des demandes d'adhésion. Comme chaque Eglise membre a droit à deux sièges au moins, quel que soit le nombre de ses membres et son assise financière, cette situation menace de créer un déséquilibre croissant en faveur des Eglises de Suisse alémanique et aux dépens des Eglises financièrement fortes. Le Conseil a présenté à l'Assemblée des délégués une solution réduisant à un le nombre de sièges minimum par Eglise et prévoyant une nouvelle échelle en fonction du nombre de membres de chaque Eglise. Les délégués attendent maintenant une proposition pour les cas d'exception, comme l'Eglise de langue italienne du Tessin, l'Eglise évangélique méthodiste en qualité d'Eglise libre, et l'Eglise bilingue du Valais. Ces dernières continueront à disposer de deux sièges à l'Assemblée.

Autres objets

Le rapport annuel et les comptes ont donné un aperçu du travail accompli en 2001 par le Conseil et le Secrétariat de la FEPS. L'Assemblée des délégués a repris la question de l'offre en matière de centres de consultation pour les femmes qui, après la votation populaire sur la révision du code pénal (régime du délai), font face à l'éventualité d'un avortement. Le modèle qui prévoyait une consultation obligatoire n'ayant pas été retenu au niveau fédéral, il appartient maintenant aux cantons, et par conséquent aussi aux Eglises, de mettre en place des centres de consultation. Le Conseil est prêt à soutenir les Eglises membres dans ce domaine.

Theo Schaad, chancelier

Silvia Pfeiffer et Peter Schmid entrent au Conseil de la FEPS

L'Assemblée des délégués a élu le Conseil de la FEPS pour la législature 2003–2006. Le président Thomas Wipf et les membres sortants ont été réélus. Deux nouveaux membres du Conseil ont été choisis dans les personnes de Silvia Pfeiffer et Peter Schmid.



Silvia Pfeiffer

Il est parfois difficile de trouver des candidats et candidates à des fonctions de direction dans nos Eglises ainsi que dans nos paroisses. Or le 17 juin les délégués de la Fédération des Eglises protestantes de Suisse (FEPS) réunis à Bienne ont pu faire leur choix parmi neuf candidats et candidates pour pourvoir les huit sièges. Silvia Pfeiffer de Schaffhouse et Peter Schmid de Bâle-Campagne ont fait leur entrée au Conseil de la FEPS.

Président du Conseil depuis 1999, Thomas Wipf a été brillamment réélu à cette fonction qu'il occupe à plein temps. Il a été membre du Conseil synodal de l'Eglise réformée évangélique du canton de Zurich et pasteur à Schönenberg. Par ailleurs, il est président de ESE.02 (Eglises de Suisse à l'Expo.02) dont une des réalisations est «Un Ange passe...» avec ses sept lieux spirituels à Morat.

A la suite de son activité d'enseignante, Silvia Pfeiffer (SH) est devenue conseillère indépendante dans le domaine scolaire et celui de la formation. Active au niveau politique: membre du législatif de la ville de Schaffhouse et ensuite du Grand Conseil, elle ne l'est pas moins dans le domaine ecclésial, puis-

qu'elle est depuis 1989 membre du Conseil synodal de l'Eglise de Schaffhouse qu'elle préside depuis 1997. Elle représente l'Eglise de Schaffhouse à l'Assemblée des délégués.

Peter Schmid (BL) a suivi une formation d'assistant social à Bâle et Berlin et s'est toujours intéressé aux questions touchant à la théologie et à l'Eglise. Après une imposante carrière politique qui l'a mené jusqu'à la présidence du Conseil d'Etat du canton de Bâle-Campagne, il a décidé de mettre son temps et ses compétences au service de la FEPS.

Nous vous présentons brièvement les autres membres sortants qui ont été réélus:

Irène Reday (GE), licenciée en Sciences politiques, est une genevoise polyglotte, très intéressée aux questions de coopération, de gestion et de résolution des conflits. Elle a été membre du Conseil de paroisse de Versoix, déléguée à l'Assemblée de la FEPS et membre du Conseil de l'Eglise protestante de Genève. Elle a fait son entrée au Conseil de la FEPS en juillet 2001.



Peter Schmid



Le Conseil de la FEPS pour la législature 2003–2006: David A. Weiss, Ruedi Heinzer, Monika Waller-Koch, Peter Schmid (nouveau), Thomas Wipf (président), Paul Schneider, Silvia Pfeiffer (nouvelle), Irène Reday, Karl Kohli-Grenacher

Monika Waller-Koch (ZH) a toujours manifesté un grand intérêt pour la situation des femmes dans l'Eglise et la société. Aussi a-t-elle été membre de la Commission fédérale pour les questions féminines et présidente de la Fédération suisse des femmes protestantes. Elle est membre du Conseil de la FEPS depuis 1995.

Ruedi Heinzer (BE) est membre du Conseil synodal des Eglises réformées de Berne-Jura et pasteur à temps partiel à Vechigen. Outre ses activités dans la formation des adultes et la formation continue des ministres, il a été responsable théologique du Centre protestant Schloss Hünigen et de la Société Evangélique du canton de Berne. Il est membre du Conseil de la FEPS depuis 1999.

Karl Kohli-Grenacher (TG) était responsable de la formation continue des instituteurs et institutrices du canton de Thurgovie et actuellement maître principal en mathématiques à l'Ecole normale de Kreuzlingen. Après avoir été membre d'un Conseil de paroisse, député au Synode de Thurgovie et délégué à l'Assemblée de la FEPS, il est depuis 1998 membre du Conseil de la FEPS.

Paul Schneider (VD) a été médecin chef de l'hôpital de Sainte-Croix. Retraité depuis 1999, il est entré au Conseil de la FEPS en 2000. Parmi ses nombreuses activités au sein de l'Eglise, citons sa présidence du Synode et celle de l'Assemblée des délégués de la FEPS.

David A. Weiss est président du Conseil synodal du canton de Lucerne et pasteur de la Matthäuskirche en ville de Lucerne. Il a, en outre, présidé la Conférence des Eglises de Suisse alémanique. Il est membre du Conseil de la FEPS depuis 1999.

Depuis sa réorganisation en 1999, les membres du Conseil de la FEPS ne sont plus responsables de départements, mais membres d'un Conseil dont les tâches sont d'ordre stratégique et de politique d'Eglise. Cette nouvelle législature 2003–2006 permettra au Conseil de poursuivre sa tâche de représentation du Protestantisme suisse face aux Eglises partenaires et face aux autorités fédérales.

Simon Weber, directeur de la communication

«Le printemps œcuménique est passé»

«... disait le cardinal Lehmann (Allemagne). Que voulait-il dire par là? L'œcuménisme est-il dans la période des saints de glace? L'espérance d'une unité visible s'est-elle fanée?

Une vie paroissiale florissante

Les expériences faites dans nos paroisses contredisent cette assertion. On y voit un réel printemps œcuménique. Aujourd'hui, dans notre pays, au-delà des vieilles frontières confessionnelles, on prie ensemble, on chante, on célèbre – et cela, avec beaucoup de naturel – un œcuménisme qui va de soi. Eu égard à toutes les savantes différences théologiques, le recul de l'œcuménisme dans de nombreuses paroisses suisses ne doit pas être minimisé. «Ecclesia semper reformanda», avons-nous coutume de dire. L'œcuménisme vécu au quotidien en Suisse montre bien que le *crédo réformé* est valable pour toute l'Eglise. Dans les paroisses, on ne s'est guère aperçu que le printemps œcuménique est passé.

Une autre perspective – un œcuménisme mondial

Mais il y a une autre réalité œcuménique: celle de l'Eglise universelle. L'Eglise universelle n'est réalité qu'en chaque lieu particulier; l'Eglise locale par contre, n'est Eglise qu'en tant qu'elle est pour le monde. Et le monde s'arrête de moins en moins aux frontières des cantons ou des pays.

Pour une Eglise qui se sait universelle, il ne peut y avoir de «ou bien ou bien», elle ne peut être ou bien l'Eglise locale, ou bien l'Eglise universelle. L'Eglise, et nos Eglises réformées aussi, est corps du Christ à la fois ici et partout.

Pour le contexte suisse, cela signifie que nous sommes d'abord Eglise en tant que *paroisse*, mais aussi en tant qu'*Eglise cantonale*, en tant que *Fédération des Eglises protestantes de Suisse*, en tant que membre de la Communion ecclésiale de Leuenberg, de l'Alliance réformée mondiale, de la Conférence des Eglises européennes, du Conseil œcuménique des Eglises. Notre «Semper reformanda» n'est qu'une partie d'un *crédo* beaucoup plus grand et beaucoup plus ancien – celui de l'Eglise une, sainte, catholique et apostolique. Nous aussi, nous sommes membre de cette Eglise une; nous aussi, nous sommes dans un contexte universel, c'est-à-dire *catholique*. Eglise locale et Eglise uni-

verselle. Si nous voulons comprendre l'œcuménisme, nous devons garder en vue ces deux dimensions.

Tout ne peut pas être réglé au niveau local

L'exemple suivant est typique: dans une petite ville du bord du lac de Constance ou dans un village de montagne au Valais, la pasteure X et le curé Y décident un jour de célébrer dorénavant ensemble le repas du Seigneur. Aussi innocente et aussi louable même que cette initiative puisse être du point de vue réformé, il faut toutefois clairement le dire: c'est une illusion d'espérer que de tels agissements permettront à l'œcuménisme de faire des progrès durables. Pourquoi?

- Aucune organisation mondiale, réglée par un système juridique vaste et détaillé,
- aucune Curie considérant nos Eglises réformées comme de simples «communautés ecclésiales», qui ne sont pas des «Eglises au sens propre».
- aucun magistère veillant de façon conséquente à l'unité de doctrine

n'approuveront jamais quelque chose qui remet pareillement en question l'unité visible, universelle. La question de l'eucharistie est trop centrale dans notre exemple pour la conception catholique romaine de l'Eglise.

Le jour viendra où le curé Z succèdera au curé Y et tous les accords conclus seront caduques du jour au lendemain. Car la paroisse ne serait pas vraiment catholique, si elle ne s'inscrivait pas dans un contexte universel, justement en ce qui concerne la difficile question de l'eucharistie. Toutes les plaintes que les catholiques de la base pourront adresser à leur évêque ou à la curie romaine n'y changeront rien. L'Eglise catholique est justement *catholique* à cause de son unité visible. Une Eglise qui, dans le monde entier, lie la communauté eucharistique aussi étroitement à la communion ecclésiale, l'imposera aussi au bord du lac de Constance ou au Valais. Et la paroisse locale ne serait plus catholique, si elle ne se soumettait pas malgré tout à l'Eglise universelle. Bien sûr, la pression de la base n'est pas in-

utile – mais à condition que ce ne soit pas seulement au Valais ou en Thurgovie, mais sur les cinq continents. Ce n'est qu'avec l'Eglise romaine universelle que chaque paroisse catholique pourra individuellement instaurer la communion eucharistique durable, naturelle, avec les Eglises sœurs réformées.

Que signifie cet exemple? Il y a une dimension œcuménique importante pour la vie paroissiale, qui ne se joue pas dans la paroisse: c'est l'œcuménisme de l'Eglise universelle. Tout ce qui est important pour la vie paroissiale ne peut être réglé à ce niveau.

Brusquement, les mots du cardinal Lehmann prennent sens. Dans l'œcuménisme de l'Eglise universelle le printemps est vraiment passé. Les illusions d'unité se sont envolées. Chez nous, les derniers rêves œcuméniques ont disparu avec la parution de «Dominus Iesus» au plus tard. Avec le recul, nous devons être reconnaissants à la curie romaine de la rudesse avec laquelle elle a pris position sur la question de la véritable Eglise. Plus nous voulons clarifier notre propre profil, plus celui de notre vis-à-vis est devenu clair par là même. La transparence caractérise la fin du printemps œcuménique de l'Eglise universelle.

L'œcuménisme de l'Eglise universelle est en mutation

Et cette mutation a des retentissements sur l'œcuménisme en Suisse. On peut faire cinq constats à ce sujet:

1^{er} constat: le Conseil œcuménique des Eglises (COE) est en crise

Crise financière en premier lieu. On savait depuis longtemps que les ressources financières du COE étaient en diminution. Mais la situation s'aggrave. Les comptes bouclent avec un déficit de CHF 6,6 millions, soit CHF 5 millions de différence ou 400% – par rapport au budget. Les réserves sont épuisées et le COE a maintenant des problèmes de liquidités. Aucune amélioration n'est en vue, des mesures drastiques sont nécessaires comme par exemple l'hypothèque des bâtiments du Centre à Genève. Mais la crise a d'autres répercussions plus profondes. On ne voit pas de vision pertinente, taillée à la mesure de la situation œcuménique actuelle. Les Eglises membres du COE n'ont pas encore réussi à se mettre d'accord sur quelques objectifs minimums, mais qui les engagent pour les années qui

viennent. Et on ne peut pas faire semblant de ne pas entendre le chantage œcuménique des Eglises orthodoxes membres du COE. Depuis 1997, deux d'entre elles ont quitté le COE. Elles lui reprochent d'être trop protestant et de ne pas assez tenir compte de l'orthodoxie.

Résultat: le COE se trouve face à des défis immenses.

2^e constat: Rome et Constantinople se rapprochent

Les deux vieilles Eglises d'Orient et d'Occident ont suivi des voies différentes depuis le «grand schisme» de 1054. Bien des choses ont évolué; le grand point de divergence a toujours été et reste la question de l'autorité du Pape dans l'Eglise universelle. Mais mille ans plus tard, les signes de *rapprochement* se multiplient entre la chrétienté orientale et latine. Le cardinal Kasper, responsable de l'œcuménisme au Vatican, a souligné récemment que l'Occident et l'Orient ne se sont pas séparés pour des raisons dogmatiques. Elles se sont simplement «éloignées l'une de l'autre pour des raisons de mode de vie et de mentalité». Plus encore: même sur la question du ministère de saint Pierre on voit une évolution dans le dialogue.

Regardons la Déclaration «Dominus Iesus»: on note immédiatement l'affirmation selon laquelle seules l'Eglise catholique romaine et les Eglises orthodoxes sont de *véritables Eglises particulières*. En d'autres termes: Rome et Constantinople qui, en théorie, sont toujours dans l'unité, se sont mises en route vers un rapprochement dans la pratique aussi.

Il ne s'agit pas là d'un rapprochement bilatéral seulement, mais cela concerne tout l'œcuménisme: les églises épiscopales se souviennent qu'elles sont particulièrement proches. Nous observons un renforcement d'un «œcuménisme épiscopal» en quelque sorte, qui se fait sciemment sans le protestantisme.

3^e constat: l'œcuménisme se fait de plus sur le mode bilatéral

Pas seulement entre l'Orient et l'Occident, les Eglises protestantes elles aussi ont signé ces dernières années des accords bilatéraux importants:

- *accord de Meissen* en 1991, entre l'Eglise protestante d'Allemagne et les Anglicans (qui se déclarent mutuellement en communion quant à la prédication et l'administration des sacrements)
- *accord de Porvoo* en 1996, entre les Eglises Lu-

thériennes du Nord de l'Europe et de la Baltique, et l'Eglise Anglicane d'Angleterre (communion quant à l'administration des sacrements)

- Enfin, une déclaration commune sur la doctrine de la justification a été publiée à Augsburg en 1999 par la Fédération luthérienne mondiale et l'Eglise catholique romaine.

Ces accords sont importants parce qu'ils désignent ouvertement les différences entre luthériens et réformés. A la différence de l'Alliance réformée mondiale, la Fédération luthérienne mondiale dispose d'une grande centrale à Genève. Si proches que soient les luthériens et les réformés en matière de foi, les différences de «cultures d'Eglise» n'en sont pas moins réelles.

4^e constat: «Leuenberg» est à un carrefour

La Communion ecclésiale de Leuenberg, créée en 1973 au centre de Leuenberg, près de Bâle, est actuellement le plus important et le plus large groupement d'Eglises protestantes en Europe. Mais en Suisse, elle n'a jamais été vraiment reconnue, et personne ou presque ne connaît la Concorde de Leuenberg, qui est pourtant le document de base. Aujourd'hui, la vision de «Leuenberg» pourrait s'intituler «Voix protestante de l'Europe». «Leuenberg» est à un «carrefour» parce qu'il est pour le moment impossible de dire si cette vision pourra se concrétiser. En effet

- d'une part, de tout côté, on reconnaît que le protestantisme ne pourra s'imposer dans les institutions européennes que s'il a une voix claire
- d'autre part, tout le monde sait que dans le protestantisme, les forces centrifuges sont très fortes. Les accords bilatéraux que les Eglises luthériennes notamment ont signé avec des Eglises non protestantes ne contribuent pas à renforcer l'unité entre luthériens et réformés. Les luthériens semblent hésiter pour savoir s'ils doivent soutenir le témoignage de l'ensemble des Eglises issues de la Réforme, comme la Communion ecclésiale de Leuenberg, ou celui d'une Eglise luthérienne mondiale.

Résultat: il n'est pas possible de dire si la voix du protestantisme pourra être entendue clairement en Europe. Du point de vue suisse, «Leuenberg» est en tout cas indispensable, car c'est à travers les canaux de «Leuenberg» que nos valeurs réformées sont présentes dans les centres de décision des institutions européennes.

5^e constat: la répartition des confessions se modifie sensiblement

Il y a 50 ans, la Suisse comptait 56% de protestants et 42% de catholiques, soit environ moitié-moitié, avec un léger penchant côté protestant. Aujourd'hui, la situation est très différente:

- les protestants ne représentent plus que 37%, alors que les catholiques – après quelques hauts et bas – sont restés à peu près stables (44%).
- Avec plus de 130 000 membres, l'Orthodoxie représente aujourd'hui la troisième confession de notre pays, largement devant l'Eglise catholique-chrétienne.
- Rien que ces dix dernières années, le nombre des musulmans à doublé dans notre pays, pour atteindre 300 000.
- Le nombre des personnes qui se déclarent sans confession a augmenté de 50% et s'élève à 800 000.
- Il est difficile d'avoir des statistiques pour les nouveaux groupes chrétiens de type charismatique ou pentecôtiste. Mais on peut dire que le nombre de leurs membres est en forte augmentation.

Il n'est pas question de commenter ici ces chiffres. Les raisons de ces changements sont complexes. Mais il faut reconnaître que la tendance générale européenne se fait aussi sentir chez nous. La situation majoritaire qui était la nôtre se lézarde, de nouveaux rapports de forces se dessinent en matière de confession.

Voilà des exemples, il y en aurait d'autres... Pour la Suisse réformée, trois thèses se dégagent:

- il n'y a pas de profil réformé sans une «Eglise suisse» protestante;
- il n'y a pas d'Eglise suisse protestante en Europe sans Leuenberg;
- il n'y a pas d'Eglise suisse protestante dans l'Eglise universelle sans l'ARM.

Première thèse: pas de profil réformé sans une Eglise suisse protestante

A peu près toutes les expériences dans le dialogue œcuménique ont un point commun: il n'y a pas que la paroisse, ni l'Eglise cantonale, mais toute la Suisse réformée qui doit parler de manière cohérente. Tout l'amour qu'on peut avoir pour la liberté de conscience, tout l'accent qu'on peut mettre sur la diversité protestante ne change rien au fait que, s'adressant à l'extérieur, nous ne pourrions témoi-

gner d'un profil protestant que si nous parlons aussi de façon qui nous engage étroitement. La difficulté de ne pas pouvoir parler de façon qui engage est typiquement réformée. Presque tous nos partenaires œcuméniques ont un sens beaucoup plus aigu que nous de l'intégration de la paroisse (ou de l'Eglise locale) dans l'Eglise universelle. Si nous réduisons notre profil au fait que justement nous sommes différents et que nous ne voulons pas nous soumettre à une structure extérieure contraignante, alors, nous remettons en question notre profil lui-même. Nous ne réussirons probablement plus à faire passer nos valeurs et notre culture dans un œcuménisme plus large. Quel que soit le profil réformé, le danger est de se ramifier toujours plus, jusqu'à en devenir sans voix.

Deuxième thèse: pas d'Eglise suisse protestante en Europe sans «Leuenberg»

La Communion ecclésiale de Leuenberg est la voix la plus affirmée du protestantisme en Europe. En tant que membre actif nous pouvons contribuer à forger cette voix. Certes, notre collaboration est appréciée au sein de la Conférence des Eglises européennes, en particulier à la commission «Eglise et Société». Mais ce qui vaut pour la Suisse vaut aussi pour l'Europe. Ce n'est que dans un lien, dans une cohérence, que la voix protestante aura du poids. En Europe, seule «Leuenberg» offre cette cohérence. Actuellement, l'Europe prend des orientations qui auront aussi des répercussions sur la Suisse. Il est de notre intérêt, en tant qu'Eglise suisse, de soutenir et de promouvoir la voix du protestantisme en Europe. Une pincée des idées de Calvin ou de Zwingli, et pas seulement de Luther et de Melancthon, serait bienvenue à Bruxelles et à Strasbourg.

Troisième thèse: pas d'Eglise suisse protestante au sein de l'Eglise universelle sans l'Alliance réformée mondiale

Le progrès œcuménique se fait d'abord de façon bilatérale. Et «bilatéral» signifie aussi *mondial*, pas uniquement dans le cadre de la paroisse ou de l'Eglise cantonale, mais au niveau de la confession dans son ensemble. Si en tant que réformés, nous sommes attachés à un rapprochement protestants-catholiques dans notre paroisse, nous ne pouvons pas ne pas rechercher aussi ce rapprochement au niveau de l'Eglise universelle. Pour le moment, seule l'Alliance réformée mondiale nous offre la struc-

ture mondiale nécessaire. Il n'y a pas encore de profil *protestant* universel. Par contre, nous disposons d'un nœud de communication réformé à Genève, et d'une famille ecclésiale mondiale, qui partage une grande partie de nos valeurs. Si nous voulons amener ces valeurs de façon active dans l'Eglise universelle, nous devons d'abord le faire de concert avec les réformés du monde entier. Les méthodistes qui sont membres de notre Fédération, nous montrent combien il est important pour chaque paroisse d'avoir la conscience de son appartenance à une structure mondiale.

Un été œcuménique?

Le printemps œcuménique est passé. Nous ne devrions pas le regretter, mais le saluer. Le changement de saison a apporté avec lui une clarification de la situation météorologique générale de l'œcuménisme. Nous ne savons pas si nous allons au devant d'un été œcuménique ni quand. Mais s'il survient, il sera sec, durable et significatif.

- Sec, parce que toutes les illusions d'une unité qui va de soi sont derrière nous. Dans l'été œcuménique, on parlera ouvertement, objectivement et d'expérience;
- durable: parce que nous prendrons le temps de suivre nos propres chemins, d'expérimenter ensemble, et de faire alors seulement – mais ouvertement et de façon contraignante – de petits et de grands pas vers l'unité ecclésiale;
- enfin, il sera exemplaire, parce que tous les signes de l'unité visible que la force de l'Esprit nous aura donné, seront plus que le simple rassemblement de ceux qui suivent le Christ. Ce sera un signe pour tous les humains, que la création toute entière, ici et partout, maintenant et toujours, est promise à un autre monde, un monde qui ne sera plus divisé et déchiré, mais un monde uni et saint.

Gottfried Wilhelm Locher, Directeur du département Relations extérieures



Erosion liturgique

On peut observer en Suisse alémanique comment, dans le culte réformé, des éléments fondamentaux de la liturgie sont balayés par le courant des états d'âme personnels. De quelle dose de liturgie la communauté a-t-elle besoin?

Le Notre Père est absent. Les paroles de l'institution sont dénaturées, poétisées, voire abandonnées. Aucun rappel pour indiquer qu'aujourd'hui, c'est le dimanche des Rameaux. Des prières sont remplacées par des poèmes. En lieu et place de la bénédiction, c'est le vide béant de souhaits fantaisistes ou de proverbes irlandais. C'est rarement pour me convenir, mais ce ne serait pas là une raison suffisante pour me faire prendre la plume.

Au Conseil de la FEPS, des réserves d'ordre ecclésiologique pointent. Le culte doit-il être entièrement marqué par la personnalité de celui ou celle qui le préside et par les idées qui lui conviennent théologiquement et personnellement? On sait aujourd'hui que le ministère ne fait plus la personne, mais que c'est la personne qui fait le ministère. Faut-il appliquer ce raisonnement à la liturgie jusqu'à l'absurde?

Les Eglises libres, en phase avec la jeunesse, ont banni toute formule liturgique. Mais dans les Eglises cantonales, le culte n'est-il pas redevable en soi à la tradition liturgique? Les Eglises de Suisse alémanique veulent-elles s'éloigner encore plus, spirituellement et liturgiquement, de leurs Eglises sœurs de Suisse romande ou d'Allemagne et de l'Eglise catholique? Du point de vue œcuménique, sans paroles d'institution, le repas du Seigneur ne peut plus être reconnu en tant que tel.

La liturgie réformée n'est-elle pas aussi l'affaire de la communauté? Que disent les synodes de cette érosion liturgique? Qu'en disent les facultés de théologie?

A mon avis, le lieu de la créativité individuelle, c'est la prédication. La liturgie, elle, est sous la protection de la communauté.

Vos réactions sont les bienvenues:
ruedi.heinzer@gmx.ch

Ruedi Heinzer, pasteur et membre du Conseil de la FEPS

FEPS

Le Conseil

Séances des 27/28 mai, 11 juin
et 3/4 juillet 2002

Le Conseil

- a adopté le projet de réponse à la consultation sur le nouveau règlement de l'Eglise de Zurich «reform06». Le département Relations intérieures a débattu intensivement de l'ecclésiologie contenue dans ce document.
- a pris connaissance du résultat du groupe de travail paritaire fondia futura. De concert avec le Conseil de la FEPS, la Fondation pour la diaconie communautaire dans le cadre de la FEPS avait mis en place ce groupe de travail pour préparer une adaptation des statuts de la fondation. La Fondation pour la diaconie communautaire soutient des projets diaconaux dans les paroisses.
- a chargé le département Relations intérieures de s'engager auprès de l'Office fédéral pour la statistique, afin qu'à l'avenir, l'appartenance religieuse continue d'être mentionnée dans les registres du contrôle des habitants. Dans le cadre de l'harmonisation de ces registres, le maintien de cette information est discuté. Le département Relations intérieures travaille en collaboration avec l'Eglise catholique romaine.
- a discuté sa position en vue de la votation du 22 septembre 2002 sur l'affectation des réserves d'or excédentaires de la Banque nationale. On peut affirmer avec certitude qu'il soutiendra le contre-projet du Conseil fédéral de Fondation Suisse solidaire.
- a chargé le département Relations extérieures de préparer un projet d'études, «Réexamen de l'histoire des entretiens entre d'un côté la FEPS et la Conférence des évêques suisses et de l'autre l'Association suisse des banquiers, de 1986 à 1989». Il s'agira de porter un regard attentif sur les conséquences de ces entretiens sur le régime de l'Apartheid en Afrique du Sud.
- a accordé une contribution de CHF 75 000.– pour l'Assemblée plénière de l'Alliance réformée mondiale, qui se tiendra à Accra, Ghana, en 2004. Il a également décidé de prendre en charge les indemnités et la rémunération du pasteur

Hartmut Lucke, qui sera le coordinateur de cette Assemblée. Ces montants seront prélevés de la réserve Assemblées internationales.

- a défini le cadre du budget 2003. Le budget 2002 servira de base et il faut compter sur un renchérissement de 1,2%. On tendra à présenter un budget équilibré.
- a chargé les Services centraux d'élaborer un plan financier pour l'année à venir. A moyen terme, il s'agit d'avoir un plan financier avec un plan des tâches intégré.
- a nommé un groupe d'étude théologique pour suivre la question «Être Eglise aujourd'hui – forces et faiblesses de la tradition réformée». Du point de vue de l'organisation, ce groupe équivaut à une commission de la FEPS, mais il sera limité dans le temps.
- a décidé de mettre au concours le poste à 50% de collaborateur/collaboratrice théologique. Le poste sera vacant en septembre 2002, après le départ en retraite de la pasteur Thérèse Marthaler.
- a adopté – après révision – le mandat de la Commission pour l'Institut d'éthique sociale.
- a pris position sur la révision du règlement des taxes postales, proposée par le Conseil fédéral. Les réductions de port consenties à presque tous les journaux d'Eglise seraient supprimées. Le Conseil souligne auprès du Conseil fédéral l'importance de cet instrument pour les Eglises et pour le renforcement de la société civile.
- a pris connaissance des travaux préliminaires en vue d'élaborer les bases d'une nouvelle forme juridique des œuvres EPER et PPP. L'AD d'automne devra décider si elles doivent être transformées en fondation ou garder le statut d'association.
- se félicite de ce que durant la phase de transition, en attendant que la forme juridique choisie soit mise en place, Monika Waller-Koch et Raymond de Rham continuent de représenter le Conseil de la FEPS, l'une au Comité de l'EPER, l'autre au Conseil de PPP.
- a réglé la question de la place du service Communication au sein du secrétariat de la FEPS et donné mandat à son directeur de mettre au concours le poste de collaborateur ou collaboratrice.
- Charge le responsable des relations intérieures de la recherche de possibilités de soutien aux

demandes de l'Association «Travail bénévole». Pour des raisons de principe, il n'accepte cependant pas une adhésion de la FEPS à l'Association.

- Prend connaissance des rapports de la Conférence de diaconie et de la conférence Femmes, et planifie le travail et la discussion les concernant pour l'automne. L'évaluation des Conférences avait été décidée au moment de leur création, en 1999.
- Nomme la pasteur Martina Schmidt chargée de la diaconie et des questions sociales à la FEPS, avec entrée en fonction le 1^{er} février 2003.
- Désigne la nouvelle commission Migration, et sa présidente Brigitte Heckendorn.
- Organise la suite du travail sur les thèmes pour lesquels l'Assemblée des délégués s'est prononcée du 16 au 18 juin, c'est-à-dire concernant
 - la composition de l'Assemblée des délégués
 - les œuvres d'entraide, missions et relations extérieures de la FEPS. Pour la mise en œuvre des décisions, il crée un groupe de projet présidé par P. Schneider.
- décide de la suite à donner concernant les prises de position pour l'initiative sur l'asile et la loi sur les étrangers.
- approuve l'idée qu'en Suisse, la «violence domestique» soit un pôle thématique pour la période 2002–2004 de la décennie Vaincre la violence.
- mandate la préparation des projets qui seront présentés à l'Assemblée des délégués sur les thèmes
 - clé de répartition
 - adhésion à la FEPS des Eglises de l'ancienne Association des Eglises réformées de Suisse centrale.

Theo Schaad, chancelier

«... l'unique lieu de consultation»

L'Assemblée des délégués a adopté dans ses grandes lignes le modèle de collaboration entre la FEPS, les œuvres et les missions. Le Conseil de la FEPS devra assumer les relations avec les missions et les œuvres au nom des Eglises membres, en partie à travers de nouveaux organes créés à cet effet, en partie à travers les organes existants. La question du financement est encore ouverte.

Il s'agit de renforcer l'unité entre l'Eglise locale, la mission et la diaconie. C'est là la vision de l'Eglise protestante *une*, mentionnée à plusieurs reprises durant l'Assemblée des délégués de la FEPS à Bienne. Il y a déjà longtemps qu'il en est question et le but n'est pas encore atteint. Mais le dossier présenté par le Conseil marque une nouvelle étape.

Les propositions adoptées dans leurs grandes lignes partent du principe qu'il y a deux niveaux à séparer et à respecter: le niveau de la décision et le niveau de la consultation. En outre, les relations avec les missions doivent être organisées différemment des œuvres d'entraide. Les œuvres d'entraide sont issues de la FEPS et ne sont autonomes que depuis 1996 (pour répondre aux critères de déductibilité fiscale des dons). Les missions ont toujours été indépendantes, depuis leur création. C'est en Suisse romande seulement qu'elles se sont étroitement liées aux Eglises.

Il fallait tenir compte de cette diversité tout en créant des modèles de collaboration simples et clairs. C'est pourquoi le document du Conseil distingue dans un premier temps les relations entre les Eglises et les missions d'une part, et entre les Eglises et les œuvres d'autre part.

Les Eglises et les missions

Les relations stratégiques entre les Eglises et les missions doivent être assumées par une «table ronde». C'est là que le Conseil discutera en premier lieu de la collaboration, des accords de prestations et des solutions financières avec mission 21 et le DM Echange et Mission. Pour les autres sociétés de mission souhaitant entrer en relation effective avec les Eglises membres de la FEPS, il s'agira de créer un protocole d'adhésion.

Les Eglises et les œuvres

Les relations stratégiques entre les Eglises et les œuvres d'entraide (Entraide protestante suisse – EPER et Pain pour le prochain – PPP) sont en place depuis longtemps. Les deux œuvres ont été constituées en associations, dont les membres sont les mêmes que ceux de la FEPS, avec pour chacune une assemblée des délégués qui est identique à celle de la FEPS. Mais depuis longtemps, on se demande si la forme juridique associative, qui implique la nécessité d'avoir une assemblée des délégués, est la meilleure pour les œuvres. L'Assemblée des délégués de la FEPS a donc ratifié les décisions prises par les Assemblées des délégués des œuvres au mois de mars dernier: le Conseil de la FEPS, en collaboration avec les Conseils de l'EPER et de PPP, doit présenter en automne une base juridique permettant de décider si les œuvres doivent rester des associations où s'il faut en faire des fondations. Au cas où le modèle de fondation serait choisi, la FEPS pourrait être mieux intégrée au processus de décisions.

Le niveau de la consultation

De nombreuses personnes sont impliquées dans le travail des œuvres et des missions, à tous les niveaux: responsables des missions et des œuvres au sein des exécutifs des Eglises, animateurs Terre Nouvelle, bénévoles dans les paroisses. Il faut pouvoir les entendre et tenir compte de leur expérience. Le Conseil propose donc de créer une Conférence «Œuvres et missions» de la FEPS, qui n'aurait pas elle-même de compétence de décision sur les œuvres, mais permettrait d'exposer sa façon de voir les choses.

Relations extérieures

Le présent modèle devrait lier entre elles les relations extérieures du protestantisme suisse. Bien

qu'actuellement, en Suisse alémanique, les missions n'aient pas de relations structurelles avec les Eglises, elles sont, à l'étranger, souvent perçues comme les représentantes du protestantisme suisse. La vision d'une Eglise protestante en Suisse vaut aussi pour nos partenaires étrangers. Eux aussi doivent mieux percevoir l'unité du protestantisme.

Le Conseil propose donc que l'actuelle «Commission pour le partenariat avec des Eglises et relations extérieures (CPR)» devienne la «Commission pour les relations extérieures» et soit une commission de la FEPS. Elle aurait pour tâche d'organiser le réseau des relations extérieures de la FEPS.

«... le lieu unique de consultation»

Les propositions du Conseil découlent de la motion «Œuvres, missions et relations extérieures de la FEPS» présentée en automne 2000. Cette motion réclamait entre autres un modèle de collaboration où l'Assemblée des délégués de la FEPS soit le seul lieu de consultation dans ce domaine. Ce qui signifie que les Eglises membres ne veulent plus se disperser dans différents organes, mais assumer cette responsabilité ensemble, dans le cadre de la FEPS, et discuter les différents thèmes au sein de l'Assemblée des délégués. Cette volonté était encore intacte à l'Assemblée des délégués de Bienne. Le Conseil a été sans équivoque en indiquant que cela impliquerait la création de nouveaux postes qu'il faudra aussi financer. C'est sur ce point que l'Assemblée des délégués devra montrer jusqu'où une telle centralisation des forces est réalisable aujourd'hui.

L'Assemblée des délégués a donc adopté dans ses grandes lignes le modèle de collaboration proposé, et a chargé le Conseil de travailler sur les détails: concrétisation de la «table ronde» avec les missions, forme juridique des œuvres, bases générales d'une Conférence «Œuvres et missions» de la FEPS, conséquences financières. Quand ces dossiers seront prêts et qu'ils seront adoptés, l'unité de l'Eglise locale, de la mission et de la diaconie aura fait un pas en avant décisif.

Theo Schaad, chancelier

Der Schweizerische Evangelische Kirchenbund vertritt 2,6 Millionen Protestanten aus 23 Schweizer Kirchen gegenüber den Bundesbehörden und Partnerkirchen im In- und Ausland.

Wir suchen für die Mitarbeit in der Stabsstelle Kommunikation eine/n

Journalistin/Journalisten

oder

Redaktorin/Redaktor

(100%)

Ihre Aufgaben

- Sie arbeiten mit an der Entwicklung unserer Stabsstelle Kommunikation
- Sie unterstützen deren Leiter bei der Öffentlichkeitsarbeit unseres Hauses
- Sie betreuen das regelmässig erscheinende Bulletin und die Website
- Sie verfassen Texte und Communiqués

Wir erwarten

- journalistische Erfahrung
- Interesse an kirchlicher Öffentlichkeitsarbeit
- deutsche Muttersprache und gute Kenntnisse in Französisch
- aktive Beziehungen zu einer unserer Mitgliedkirchen

Wir bieten

- Zusammenarbeit mit einem kleinen, engagierten Team
- einen angenehmen Arbeitsort im Zentrum der Stadt Bern
- zeitgemässe Arbeitsbedingungen

Arbeitsbeginn

Sofort oder nach Übereinkunft

Für Auskünfte steht Ihnen der Leiter Kommunikation, Pfarrer Simon Weber, Tel. 031 370 25 01, zur Verfügung.

Ihre Bewerbung mit den üblichen Unterlagen senden Sie bis 23. August 2002 an:
Schweizerischer Evangelischer Kirchenbund,
Herrn Theo Schaad (persönlich), Leiter Geschäftsstelle, Sulgenauweg 26, Postfach, 3000 Bern 23.



Bonne retraite, Hartmut Lucke!

Le pasteur Hartmut Lucke est responsable des relations internationales. Il profite, depuis fin mai, d'une retraite bien méritée.

De loin déjà, on voit de la lumière au deuxième étage de la FEPS, au Sulgenauweg à Berne. Depuis sept heures? Six heures? Peut-être même depuis cinq heures? Je le saurai bientôt. La maison est encore plongée dans le silence. Seul le bruit d'un tapotement régulier parvient du bureau de Hartmut Lucke. Je frappe et j'entre. Oui, il s'est réveillé à quatre heures du matin et s'est mis à penser à la délégation chinoise qui sera reçue à la FEPS la semaine prochaine. Plutôt que de rester éveillé dans son lit, il met à profit ce temps pour venir travailler. Un éclat de rire sonore ponctue son histoire. J'admire la modestie et le naturel avec lesquels il raconte. Pas de reproches déguisés, pas de rogne contre une situation qui est à l'origine de son surcroît de

labeur; il ne met pas en avant le stress, bien qu'il y soit visiblement soumis, lui aussi (il n'y a qu'à voir la pile de papiers qui, depuis l'été dernier, attend d'être triée et classée...). Son calme est contagieux – tout finira par s'arranger! Nous nous mettons au travail. Il me demande gentiment s'il peut faire le prochain procès-verbal à ma place. Je refuse avec un sourire, étonnée une fois de plus de sa serviabilité et de sa sollicitude, alors qu'il a lui-même du travail jusqu'au cou. Combien de fois ai-je expérimenté que de sa part, de telles propositions n'étaient pas des vains mots!

C'est là juste un petit exemple, tiré d'une journée de travail d'une secrétaire du département Relations extérieures. Au nom de toute l'équipe de la FEPS, cher Hartmut Lucke, notre département vous remercie de tout cœur de votre engagement infatigable, de votre gentillesse et de votre humour. Pour votre retraite nous formons nos meilleurs vœux et que Dieu vous bénisse!

Corinne Schlöffli

La théologienne Martina Schmidt, nouvelle chargée de la diaconie et des questions sociales

Le 4 juillet 2002, le Conseil a nommé la théologienne et pasteur Martina Schmidt, 39 ans, au poste nouvellement créé de chargée de la diaconie et des questions sociales. Elle commencera son activité au département Relations intérieures de la FEPS le 1^{er} février 2003, pour un poste à 80%. Martina Schmidt termine actuellement une thèse qui compare les engagements sociaux et politiques de l'Eglise luthérienne du Brésil et ceux des Eglises protestantes de Suisse.

Martina Schmidt est née à Fritzlar en Allemagne et a terminé ses études de théologie à Göttingen, Lausanne et Marbourg. Après deux ans de stage de pastorat et le Predigerseminar de Hofgeismar, elle a été consacrée en 1993 par l'Evangelische Kirche unie de Kurhessen-Waldeck. De 1993 à 1995, elle a été pasteur de la paroisse Wollrode/Grebenau et aumônière d'un foyer pour personnes âgées.

Entre 1996 et 2001, Martina Schmidt a été assistante d'université en Suisse, d'abord à l'Institut romand



d'herméneutique et de systématique à Neuchâtel, puis à la Faculté de théologie de l'Université de Lausanne, auprès du professeur Dr Klaus-peter Blaser (théologie systématique). Elle a obtenu durant cette période un Diplôme de spécialisation en théologie systématique de l'Université de Lausanne. Un prix lui a été décerné à cette occasion.

Depuis le début de ses études théologiques, Martina Schmidt a mis l'accent sur les thématiques de diaconie sociale. Elle a toujours accompagné sa carrière scientifique d'engagements concrets «sur le terrain». C'est ainsi qu'elle a passé six mois dans une paroisse au Brésil. Dans le cadre de son travail de doctorat elle a coopéré étroitement avec le Centre social protestant de Lausanne.

Le Conseil et le Secrétariat de la FEPS se réjouissent de l'arrivée de leur nouvelle collaboratrice et lui souhaitent d'ores et déjà une très cordiale bienvenue.

Markus Sahli, responsable des Relations intérieures

A propos de l'article «Vivre ensemble – mourir ensemble»

(Bulletin 2/mai 2002)

Cher Monsieur Stauffer,

Votre article dans l'organe de presse de la Fédération des Eglises est unilatéral et, face à la terrible situation au Moyen-Orient, cynique. Il appelle un commentaire:

Vous rappelez la tragédie de Deir Yassin. La direction officielle juive de l'époque a aussitôt condamné cet acte, qui était inique, et violait les règles de la légitime défense. Il est cependant faux de prétendre comme vous le faites que ce massacre a causé la fuite des Arabes. Pourquoi ne mentionnez-vous pas simultanément le massacre du convoi médical en route vers le mont Scopus à Jérusalem, où 77 médecins et infirmières furent tués par des Arabes? Pourquoi ne mentionnez-vous pas que 24 heures après l'adoption de la résolution de l'ONU, chaque jour des Juifs innocents qui voyageaient dans le pays ont été assassinés par des Arabes? Ces jours encore, vous pouvez voir sur la route de Jérusalem des voitures calcinées dont les occupants, qui voyageaient paisiblement, ont été tués par derrière.

Pourquoi ne rappelez-vous pas que, si les Etats arabes avaient accepté la résolution de l'ONU et n'avaient pas appelé les Palestiniens à fuir, il n'y aurait aujourd'hui ni problème de réfugiés ni problème de retour des réfugiés.

Appeler Begin le chef d'un groupe terroriste fasciste en Pologne durant la guerre mondiale est un mensonge inacceptable. Il était un partisan et combattait les fascistes. Qu'un homme comme lui n'ait jamais été digne du prix Nobel de la paix, tout comme Arafat avec son passé terroriste, cela va sans dire.

Cette lettre vous est écrite par un citoyen suisse juif, qui est pour l'existence de deux Etats, Israël et Palestine, s'oppose à la construction de colonies sur le territoire palestinien, et rejette la politique de Sharon.

Avec mes meilleures salutations

Rolf Adler

La Fédération des Eglises protestantes de Suisse représente 2,6 millions de protestants de 23 Eglises membres et est l'interlocutrice des autorités fédérales, d'organisations religieuses et d'Eglises sœurs en Suisse et à l'étranger.

Nous cherchons pour la collaboration au Service Etudes (Théologie) un/e

théologienne/théologien pour un poste à temps partiel de 50%

Vos responsabilités

- Vous collaborez à l'approfondissement de questions théologiques fondamentales touchant à la vie de nos Eglises.
- Vous élaborez et rédigez des textes en vue de leur publication.
- Vous participez au travail de commissions et de groupes d'experts.
- Vous préparez des séminaires, des rencontres et des réunions.

Nous demandons

- une licence en théologie;
 - de l'intérêt pour des questions de fonds de théologie protestante;
 - de bonnes relations avec une de nos Eglises membres;
 - de très bonnes connaissances orales et écrites d'une deuxième langue nationale.
- A compétence égale, la préférence sera donnée à une femme et un/e Romand/e.

Nous offrons

- la collaboration dans une petite équipe qualifiée travaillant dans les domaines de la théologie et l'éthique sociale;
- un lieu de travail agréable au centre de Berne;
- de bonnes conditions de travail.

Entrée en fonction

le 1^{er} octobre 2002 ou date à convenir

Pour tout renseignement vous pouvez vous adresser au directeur du Service Etudes, Hans-Balz Peter (tél. 031 370 25 25).

Votre offre, accompagnée des documents habituels, est à adresser d'ici le 12 août 2002 à:
Fédération des Eglises protestantes de Suisse,
M. Theo Schaad (personnel),
chancelier, case postale, 3000 Berne 23

Un saint patron pour la police?

Le 11 mai dernier, à l'occasion d'une célébration œcuménique à Lucerne, saint Michel a été désigné saint patron de la police suisse. En tant que réformé, que faut-il en penser?

BULLETIN: Monsieur Gottfried Locher, on vous a demandé d'apporter la prédication à Lucerne. Pourquoi les agents de police ont-ils besoin d'un patron?

LOCHER: Le saint patron a pour fonction de rappeler trois choses importantes à la police: celui ou celle qui est au service de la police doit savoir que sa mission, si modeste soit-elle, c'est d'être au service de la paix, au service du prochain. Si cette mission est accomplie de façon responsable, elle devient en quelque sorte un service divin au quotidien.

Celui ou celle qui est engagé tous les jours et de toutes ses forces au service de la protection d'autrui doit savoir que Dieu l'accompagne quelle que soit sa mission. Même dans la situation la plus dangereuse ou la plus déprimante, il n'y a pas de lieu où Dieu ne soit présent. Michel, l'ange qui porte une épée, est un messager de Dieu et il peut être pour les agents de police un témoin de la présence de Dieu en tout lieu et en tout temps.

Enfin, celles et ceux qui sont au service de la police doivent aussi savoir qu'un temps nous est promis où il n'y aura plus ni agression, ni manque de respect, ni criminalité; un temps où règnera la paix et l'ordre entre les humains et où les gardiens de la paix ne seront plus nécessaires.

Les réformateurs n'étaient-ils pas très critiques face à la dévotion aux saints?

C'est vrai. Il y a cinq cents ans, nos réformateurs se sont violemment élevés contre la dévotion aux saints. Mais à cette époque, on pratiquait en maints endroits un véritable culte des saints. On oubliait – ou tout du moins on risquait d'oublier – Jésus-Christ, le Fils de Dieu. Aujourd'hui encore, il faut endiguer les cultes de tous acabits rendus aux saints; ils transforment la réalité de la sainteté en son contraire et lui font ainsi du tort. La plupart de ces cultes n'ont d'ailleurs pas lieu au sein de l'Eglise!

Pour un protestant, la dévotion aux saints n'est donc pas possible?

Il y a bien une relation avec les saints. La Confession d'Augsbourg de 1530 l'exprime ainsi: «*En ce qui concerne l'Invocation des saints, nous enseignons que l'on doit conserver la mémoire des saints, afin que notre foi soit affermie lorsque nous constatons comment ils ont obtenu grâce et comment ils ont été secourus par la foi. De plus, nous devons prendre leurs bonnes œuvres pour exemple, chacun selon sa vocation*». Les saints peuvent être un signe de la proximité de Dieu.

Peut-on prier un saint pour lui demander une protection?

On peut vénérer les saints en tant qu'êtres humains au service de Dieu. On peut mener un dialogue spirituel avec eux et s'ouvrir ainsi à l'œuvre de Dieu sur terre. Il nous siérait mal de juger l'authenticité d'une telle façon d'approcher Dieu. Aussi longtemps que nous sommes conscients que *Dieu seul* est Dieu, nous pouvons le rencontrer par des voies diverses. Ce qui est décisif, c'est ce que Timothée rappelle dans sa lettre: «*Il n'y a qu'un seul médiateur entre Dieu et les hommes, Christ Jésus*» (1Tm 2,5).

Interview: Simon Weber

